

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 5 janvier 2016 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Michael Houle, conseiller n° 4;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

M. Howard Silverman, conseiller n° 5;

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2016-01-001

1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2016-01-002

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2015 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2016-01-003

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2015 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

2016-01-004

4A - ADOPTION DU RÈGLEMENT # 289 SUR LES TARIFS 2016

Règlement déterminant les taux et les paiements par versement des taxes municipales et des tarifs des compensations pour les services municipaux.

Attendu qu' une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne que ce règlement a pour objet de déterminer les taux et les paiements par versement des taxes municipales et des tarifs des compensations pour les services municipaux couvrant l'année 2016;

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière porte à l'attention des membres du conseil que ce règlement spécifie que les intérêts seront applicables lors de chaque versement échu et non sur le solde au complet si le premier versement est en retard;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement que le Conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le règlement 289.

ADOPTÉE

2016-01-005

4B - TARIF D'INTÉRÊT SUR ARRÉRAGES

Attendu que conformément à l'article 981 du Code municipal, le conseil peut décréter par résolution un taux d'intérêt qui s'applique à toutes les créances impayées;

Attendu que le taux d'intérêt sur arrérages pour l'année 2015 était établi à 15 % par année ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Tina Calvarese, conseillère et résolu unanimement par les conseillers que le taux d'intérêt sur les arrérages pour l'année 2016 demeure à 15% par année.

ADOPTÉE

2016-01-006

4C- LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES ET VENTE POUR NON PAIEMENT DE TAXES

Considérant qu' en vertu de l'article 1022 Code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier doit soumettre aux membres du conseil la liste de toutes personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales;

Considérant que selon la liste, les arrérages s'élèvent au montant de 49 354.01\$ pour les taxes 2015 et 3 763.88\$ pour les taxes 2014, en plus des intérêts;

Considérant que certains propriétaires ont pris une entente pour payer les montants dus pour l'année 2014 dans les prochaines semaines alors leurs noms pourraient être enlevés aussitôt que les paiements auront été respectés ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- Le dossier no 340, qui a un montant dû de plus que 100\$ provenant de l'année 2014, soit transmis à la MRC pour vente selon la Loi.
- Que si les arrérages de 2014 sont payés avant 25 janvier 2016, la Municipalité accepte que cette propriété soit enlevée de la liste des dossiers transmis à la MRC des Jardins-de-Napierville.

ADOPTÉE

2016-01-007

4D – TRAITEMENT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Considérant que le traitement des employés municipaux est réévalué annuellement;

Considérant que le conseil municipal à étudier les données salariales de chaque employé;

Considérant que la Directrice générale et secrétaire-trésorière effectuera aussi la responsabilité d'inspectrice en bâtiment et en environnement;

En conséquence, il est proposé par Michael Houle, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- Qu'une augmentation salariale de 3 000\$ soit offerte à la Directrice générale et secrétaire-trésorière pour son nouveau poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement ce qui amène son salaire à 48 500\$ par année incluant l'augmentation.

- Que le conseil municipal refuse de donner l'augmentation du coût de la vie pour tous les employés municipaux pour l'année 2016 seulement;
- Que Monsieur le Maire Drew Somerville devra signer au nom de la municipalité la grille déposée pour les salaires 2016.

ADOPTÉE

2016-01-008

4E - INDICE AU COÛT DE LA VIE POUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Considérant que le règlement 233 concernant la rémunération des élus stipule une indexation selon l'augmentation de l'indice des prix à la consommation du Québec;

Considérant que le conseil du Village de Hemmingford a décidé pour cette année de refuser l'indexation à leur rémunération;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford annule l'indexation de la rémunération des élus et ce pour l'année 2016 seulement.

ADOPTÉE

2016-01-009

4F – LANCEMENT DE L'APPEL DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE SERCRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE ET FORMATION DU COMITÉ DE PRÉ-SÉLECTION

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Dale Langille, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- De faire paraître l'offre d'emploi de secrétaire – réceptionniste dans l'infolettre de la municipalité du Village de Hemmingford et de la municipalité du Canton de Hemmingford;
- Que les membres du comité de pré-sélection pour le poste de secrétaire-réceptionniste soit Mme Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière, et Mme Pascale Giroux, Adjointe directrice général et secrétaire-trésorière;
- De mandater ledit comité de sélection afin de faire ses recommandations au comité de gestion du personnel;
- Le comité de gestion du personnel fera sa sélection parmi les candidats retenus par le comité de sélection

ADOPTÉE

2016-01-010

4G – COTISATION ANNUELLE – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford est membre de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) depuis bon nombres d'années;

Considérant que l'adhésion à la FQM revêt des avantages de représentation et de revendication des intérêts de la municipalité;

Considérant que la FQM offre plusieurs services aux municipalités rurales incluant des ateliers de formation et des services d'informations;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Tina Calvarese, conseillère et résolu unanimement par les conseillers d'approuver le renouvellement de la cotisation de la municipalité pour l'année 2016 au montant de 1 021.59\$ taxes incluses, tel que prévu au budget de 2016.

ADOPTÉE

2016-01-011

4H – RENOUELEMENT COTISATION ANNUELLE – COMAQ

Attendu qu' il y a lieu de renouveler la cotisation annuelle de la directrice générale à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec, un organisme qui fournit divers services incluant la formation;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'approuver le renouvellement de l'inscription pour l'année 2016 au montant de 465\$ plus les taxes applicable, tel que prévu au budget de 2016.

ADOPTÉE

2016-01-012

5A - CROIX ROUGE - CONTRIBUTION ANNUEL 2016

Attendu que la municipalité a signé une entente avec la Croix Rouge et doit soumettre une contribution financière annuellement et ceci selon la population;

Pour ces motifs, il est alors proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Tina Calvarese, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 150\$ leur soit accordé pour l'année 2016, tel que prévu au budget de 2016.

ADOPTÉE

6A-RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de décembre 2015.

2016-01-013

6B - MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC - PERMIS D'INTERVENTION POUR L'ANNÉE 2016 ET DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ANNÉE 2016

Considérant que la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise de l'Avenue Champlain (Route 202) et / ou de la rue Frontière (Route 219), lesquelles sont sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec;

Considérant que la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

Considérant que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permissions de voirie ou des permis d'intervention émis par le Ministère des Transports du Québec;

Considérant que la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Considérant qu' il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du Ministère des Transports du Québec pour intervenir sur les emprises de routes qui relèvent de ce ministère;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement que la Municipalité du Village de Hemmingford demande au Ministère des Transports du Québec les permissions de voirie ou les permis d'intervention nécessaire pour les travaux qu'elle devra exécuter durant l'année 2016; et qu'elle autorise monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics et/ou madame Pascale Giroux, adjointe directrice générale à signer ces permissions de voirie ou ces permis d'intervention.

Que la présente résolution constitue la résolution municipale annuelle exigée par le ministère des Transports et demeure en vigueur sine die.

ADOPTÉE

7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 67 270 gallons par jour durant le mois de décembre. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

2016-01-014

8A - APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 POUR LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- Considérant que le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;
- Considérant que les prévisions budgétaires 2016 soumises par l'organisme délégué, soit « Regroupement des personnes handicapées – Région du Haut-Richelieu inc. », à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;
- Considérant que les prévisions budgétaires 2016 ont été approuvées le 11 novembre 2015 par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- Considérant que ces prévisions fixent à 132\$ la contribution financière à être versée par la municipalité du Village de Hemmingford pour le transport adapté aux personnes handicapées;

Pour ces motifs, il est alors proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement :

Que la municipalité du Village de Hemmingford nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2016;

Que soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 132\$ la contribution financière à être versée par la municipalité du Village de Hemmingford, et d'en autoriser le paiement des fonds prévu du budget de 2016.

ADOPTÉE

9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Mme Amélie Latendresse, inspectrice municipal, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de décembre 2015.

Nombre de permis émis :	1
Valeur des travaux :	1 900 \$

2016-01-015

9B - ADHÉSION – CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

Attendu que la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) offre à ses membres, des officiers municipaux responsables de l'application de la réglementation municipale et provinciale, des formations, ateliers et publications avec des informations nécessaires à leur travail;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère et résolu unanimement par les conseillers d'approuver le paiement de la cotisation annuelle de 325\$ plus taxes pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement municipal, des fonds prévus du budget de 2016.

ADOPTÉE

2016-01-016

9C – DEMANDE DE PEMIS EN VERTU DU PIIA – 558 RUE FRONTIÈRE

Attendu que les membres du conseil municipal du Village de Hemmingford prennent connaissance d'une demande de permis (#2016-01-01) au 558 rue Frontière en vertu du PIIA conformément au règlement d'urbanisme pour l'émission du permis de rénovation (#2016-002);

Attendu que la présente demande vise le remplacement de la porte de garage avant, la condamnation de la porte de garage arrière ainsi que le pointage de la brique du côté nord sur une superficie de 4 pieds environ;

Attendu :

- Les critères d'évaluation du règlement du Plan d'implantation et d'intégration architecturale;
- Que la dimension de la porte de garage avant sera la même;
- Que la porte de garage avant sera repeinte de couleur blanche comme l'ancienne;
- Que la rénovation concernant la porte de garage arrière ne fait pas partie du PIIA car l'article 18.2.2.4 concernant les ouvertures stipule : « *Il n'est pas favorisé de modifier la forme, le nombre ou l'emplacement des ouvertures existantes sur les façades avant et latérales ...* »;
- Que le pointage de la brique sera fait avec la même couleur de mortier et les briques existante seront réutilisées;
- Que lorsque la porte de garage avant sera peinte, l'aspect visuel de la propriété ne sera pas modifié;

Attendu la recommandation no CCU2016-001 du comité consultatif d'urbanisme d'approuver la demande de permis de rénovation;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'approuver la demande de permis de rénovation (#PIIA2016-001) et autorise l'émission du permis de rénovation (#2016-002) pour l'immeuble situé au 558 rue Frontière à la condition que les travaux soient terminés le 30 septembre 2016.

ADOPTÉE

2016-01-017

10A – AMÉNAGEMENT DE JEUX D'EAU – DÉPÔT DU PROJET AU PACTE RURAL 2014 – 2015

Attendu que l'objectif du projet d'aménagement de jeux d'eau est de bonifier l'offre en loisir sur le territoire de la municipalité du Village de Hemmingford en encourageant les familles à profiter des activités extérieur et en favorisant l'activité physique;

Attendu que ce projet s'instaure dans une planification visionnaire qui supporte les initiatives en développement communautaire et de loisir;

Attendu que des fonds sont disponibles à la municipalité au Pacte rural, un programme qui vise à soutenir, renforcer et revitaliser le développement des milieux ruraux;

Attendu que le conseil municipal désire se prévaloir de la subvention du pacte rural 2014-2015 pour l'achat et l'installation de jeux d'eau pour le Centre Récréatif e Hemmingford;

En conséquence, il est proposé par Michael Houle, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford demande une aide financière dans le cadre du Pacte rural pour un montant de (22 480\$), correspondant à l'enveloppe de 2014 et de 2015 de la municipalité et autorise Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents nécessaire à ladite demande.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Madame la conseillère Tina Calvarese déclare avoir un intérêt pécuniaire dans le prochain dossier et se retire de cette discussion.

2016-01-018

11/2E – COOP SOLIDARITÉ-SANTÉ HEMMINGFORD ET RÉGION – DEMANDE D’EXEMPTION DE TAXE À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Considérant que la COOP solidarité-santé Hemmingford et région a soumis une demande de reconnaissance aux fins d’exemption de toute taxe foncière à la Commission municipale du Québec ;

Considérant que la Commission municipale du Québec demande à la municipalité son opinion à l’égard de la demande d’exemption de taxe foncière de la COOP solidarité-santé Hemmingford et région ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d’envoyer une lettre à la Commission municipale du Québec afin d’expliquer pourquoi la Municipalité est en désaccord envers la demande d’exemption de taxe foncière de la COOP de Santé-Solidarité Hemmingford et Région.

ADOPTÉE

Madame la conseillère Tina Calvarese reprend son poste

2016-01-019

11/3A - APPUI FINANCIER – ÉCOLE SAINT-ROMAIN ET ÉCOLE PRIMAIRE HEMMINGFORD

Attendu que Mme Chantal Deslauriers, directrice de l’école Saint-Romain sollicite un appui financier pour recueillir des fonds par une campagne de financement pour défrayer une partie des coûts des sorties éducatives, culturelles, sportives, récréatives et technologique pour permettre à toutes les familles de l’école de ne payer que 12\$ pour y participer.

Attendu que les sommes amassées par le souper bénéfice qui aura lieu le dimanche 3 avril 2016 serviront aussi à l’achat de matériel récréatif;

Attendu que le comité de l’école primaire Hemmingford organise une levée de fond « souper spaghetti» qui aura lieu le samedi 19 mars 2016 et demande un appui financier afin de ramasser des fonds pour offrir des activités complémentaires permettant de soutenir les projets éducatifs et les programmes d’études;

Attendu que la municipalité réalise que les fonds pour des sorties et activités éducatives sont limités dans les budgets des écoles;

En conséquence, il est proposé par , conseiller Dale Langille, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu’un montant de 100\$ soit accordé à l’École St-Romain ainsi qu’à l’École primaire Hemmingford pour couvrir les frais d’activités complémentaires à l’éducation ainsi que les frais pour du matériel récréatif pour le bénéfice des étudiants, tel que prévu au budget de 2016.

ADOPTÉE

2016-01-020

11/ 3B - BULLETIN COMMUNAUTAIRE INFO HEMMINGFORD – SYSTÈME DE COMMUNICATION À L’INTÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ – APPUI FINANCIER

Considérant que le Comité de citoyens de Hemmingford pour un développement durable maintenant connu sous le nom officiel « Bulletin communautaire Info Hemmingford» présente une demande d’aide financière pour continuer le bulletin communautaire «Info Hemmingford» qui a remporté un vif succès auprès de la population en général durant l’année 2015 et antérieures;

Considérant que la municipalité du Village a subventionné ce bulletin en 2015 au montant de 600\$ pour 6 bulletins soit un montant de 100\$ par bulletin;

Considérant que le mandat et la mission proposés par le Bulletin communautaire Info Hemmingford s'avèrent pour le bénéfice des citoyens du Village et du Canton de Hemmingford;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu à l'unanimité par les conseillers qu'un montant de 600 \$ soit accordé à titre d'aide financière pour ce bulletin local, tel que prévu au budget de 2016.

ADOPTÉE

2016-01-021

12 / 3C - SOUTIEN FINANCIER POUR LA MAISON DES JEUNES DE LA FRONTIÈRE

Considérant que la Maison des Jeunes de la Frontière aimerait poursuivre l'aide aux devoirs avec une journée d'ouverture supplémentaire et demande un soutien financier pour ce projet;

Considérant que ce projet serait un atout pour que les adolescents puissent avoir accès aux ordinateurs et à une aide pour leur projet scolaire;

Pour ces motifs, il est alors proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Dale Langille, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 2 400\$ leur soit accordé pour l'année 2016, des fonds prévus du budget de 2016.

ADOPTÉE

2016-01-022

12/3D - SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES XI/ AIDE FINANCIÈRE 2016

Attendu que la municipalité a conclu une entente avec la Société d'Histoire des XI par lequel il s'engage à remettre une aide financière annuellement;

Pour ces motifs, il est alors proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 100\$ leur soit accordé pour l'année 2016, des fonds prévus du budget de 2016.

ADOPTÉE

2016-01-023

12/3E - LOYER 2016 POUR LE LOCAL ARCHIVES HISTORIQUES HEMMINGFORD

Considérant que les conseils municipaux du Village et Canton ont accepté de rembourser le montant de 2 400\$ par année à l'organisme Archives Historiques Hemmingford pour leur local de l'école élémentaire à même l'entente inter municipale sur les loisirs;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Dale Langille, conseiller et résolu à l'unanimité par les conseillers qu'un montant de 2 400\$ soit remis à Archives Historiques Hemmingford pour les coûts de location des salles de l'école élémentaire Hemmingford pour l'année 2016, des fonds prévus du budget de 2016.

ADOPTÉE

QUESTIONS DIVERSES

2016-01-024

9D - AVIS DE MOTION – REMPLACEMENT DU RÈGLEMENT NO. 242 ÉTABLISSANT DES TARIFS POUR DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS

Dale Langille, conseiller donne avis de motion qu'il présentera à une prochaine séance un règlement abrogeant le règlement no. 242 établissant des tarifs pour divers permis et certificats, et ceci, avec dispense de lecture car tous les membres du conseil recevront une copie deux jours juridiques avant la séance.

2016-01-025

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 5 JANVIER 2016

Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 1^{er} décembre 2015. Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement que les comptes payés du 2 décembre 2015 au 5 janvier 2016 soient acceptés au montant de 28 069.49\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 5 janvier 2016 soient payés au montant de 39 119.89 \$.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTION

2016-01-026

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h16 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire.

Amélie Latendresse
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 5 janvier 2016.

